

<ul style="list-style-type: none"> Si cette procédure simplifiée n'était pas possible, la famille du négoce souhaite a minima la réintroduction du point « <i>b) moût de raisin concentré rectifié, moût de raisin concentré, moût de raisin frais</i> » 		
Rendement		
Pas de décision, tour de table, attente fin juillet (voir fin août) pour avoir une meilleure visibilité sur la prévision de récolte	-	-
Pérenniser le C2 en vieillissement calendaire		
Pérenniser la dérogation. → Consultation du BNIC sur le texte applicable et la procédure de modification de ce texte pour pérenniser cette dérogation	F. MORILLON T. METAIS	Position à porter au CP du 30 juin 2021 Consultation BNIC
Renouvellement des représentations filière à la Fédération des interprofessions et au Conseil de Bassin		
Information du renouvellement des représentants de la filière : propositions en annexe.	-	
CEC		
<ul style="list-style-type: none"> Demander à la viticulture le contenu de leur plan d'action et s'ils ont pris en compte les exploitations mixtes Proposition (à travailler) : constituer un groupe d'accompagnement des viticulteurs avec les PME, notamment mutualiser la partie administrative 	F. MORILLON	Position à porter au CP du 30 juin 2021

Prochaines Réunions de Famille :

Réunion dédiée rendements le 29 juillet 2021

Réunion de Famille : 1^{er} septembre 2021 au BNIC



Annexes

Institut : Prochaine étapes

Points à valider lors des prochains CP (sous réserve de l'évolution du projet notamment quant au résultat des fouilles)

- 30 juin :

Souhaitez-vous prévoir des bureaux pour les personnels des syndicats dans le futur siège du BNIC et si oui pour tout ou partie des équipes ? Pour d'autres structures ?

Validez-vous l'acquisition des parcelles cadastrales 857 et 1206 pour la somme de 850000€ (ou autre si négociation avant)?

- Septembre :

Validez-vous le programme de la consultation tel qu'il vous a été présenté ?

Validez-vous la vente de nos actifs pour le montant proposé ?

- Novembre :

Validez-vous la décision de créer une SCI avec la Banque des territoires pour porter financièrement la construction de l'Institut du Cognac ?

- Mi/fin 2022

Validez-vous le choix de l'équipe retenue pour la construction

PLAN DES PARCELLES



Conseil de bassin et Fédération

Renouvellement des représentations filière à la Fédération des interprofessions et au Conseil de Bassin



	Fédération		Bassin	
Date de renouvellement	juil-21		sept-21	
Président		Négoce BNIC	VP : Négoce ?	
Représentation filière	2 vitis dont Président du BNIC (statutaire)	2 négoce dont Président du BNIC (statutaire)	3 vitis	3 négoce
Mandature actuelle	A BRUN C FORGET (Prés.)	P. Raguenaud - Président BNIC P Coste - Chef de famille F Morillon	A BRUN C VERAL S ROY	P COSTE P PINET P RAGUENAUD
Mandature à venir		F Morillon - Chef de Famille A Gabriel - VP BNIC (statutaire)		F Morillon - Chef de Famille E Le Gall - Président du SMC A Gabriel - VP BNIC
Autres représentants (votants)	Filière pineau et filière IGP (dont un sera VP fédé)		Président ODG si pas VP ODG	M. Py - VP ODG
Noms			VP : C. Forget (au titre de la présidence fédération)	
Invités (sans voix délibérative)	Président ODG BNIC	Président SMC		
Mandature actuelle		P. Pinet - Président du SMC		
Mandature à venir		E Le Gall - Président du SMC		
Règles de représentation	Historique : Présidence BNIC, traditionnellement viticulteur Principe : Si président est viti BNIC alors vice-président sera membre négoce de IG ou pineau Autres invités : chambres de l'agriculture		Siège de droit : président ODG et Président CRINAO ou représentant	